

Développement durable **L'UE appuie la mise en oeuvre** **de la CNEDD**

La semaine dernière, Rabat a abrité un séminaire de lancement du jumelage institutionnel Maroc-Union européenne (UE) pour l'appui à la mise en œuvre de la Charte nationale de l'environnement et du développement durable du Maroc (CNEDD). Le projet vise notamment le rapprochement du cadre institutionnel et juridique environnemental national avec celui de l'Union européenne et l'ancrage des bonnes pratiques européennes au sein des parties prenantes et des organisations en charge de l'environnement dans le royaume. Prévu sur une durée de 24 mois (septembre 2019 – août 2021) et financé à hauteur de 12 MDH par l'UE, ce projet mobilisera une quarantaine d'experts des corps et organismes des États français et autrichiens.